

Décision

Générale

colonial

Décision n° 640 désignant MM. Martel, Chef du Service des Finances, et M. Pau, Administrateur de la France d'Outre-Mer, pour faire partie du Conseil de tutelle pendant l'année 1951.

n° 640

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 8 du 01/08/1951

Date de publication
28 juin 1951

Date du numéro
1 août 1951

TEXTE INTÉGRAL

M. Martel. Chef du Service des finances, et M. Pau, Administrateur de la France d'Outre-Mer., sont désignés pour faire partie du conseil de curatelle pendant l'année 1951. Ce conseil se réunira sous la présidence du Procureur de la République, Chef du Service judiciaire.